

Département de la
Charente-Maritime

Ville de ROYAN

OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 14 Novembre 1960

Révision des Listes
électorales pour 1961

60-117

Le quatorze Novembre mil neuf cent soixante à 20 h 45, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 9 Novembre 1960.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau Mouchot, Guillaud, Mongrand, Lanussé, Lamouche, Flahaut, Fontanille, Massé, Berland, Reix, Narteau, Gachet, Bujard, Galland

Etaient représentés : M. Biscaye par M. Matras
M. Pouget par M. Lanussé
M. Guy Menant par Dr Gachet
M. Etcheber par M. le Maire
M. Lanoue par Me Brenusseau
M. Bouchet par M. Bujard

Les Conseillers présents formant lamajorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Vu la circulaire de M. le Préfet de la Charente-Maritime en date du 10 Novembre 1960

désigne

1/ M. Brenusseau comme délégué du Conseil Municipal à la Commission Administrative chargée de dresser le tableau d'additions ou de retranchements à la liste électorale.

2/ MM. Rochedereux et Guillaud, comme délégués à la Commission chargée de juger les réclamations.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

ROCHEFORT-S-MER, le 30 NOV 1960
Le Sous-Préfet,

I. Voichel



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



Département de la
Charente-Maritime

Ville de ROYAN

OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 14 Novembre 1960

Révision des Listes
électorales pour 1961

Le quatorze Novembre mil neuf cent soixante à 20 h 45,
le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au
lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de
M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 9 Novembre
1960.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenus-
seau Mouchot, Guillaud, Mongrand, Lanussé, Lamouche, Flahaut, Ponta-
nille, Massé, Berland, Reix, Narteau, Gachet, Bujard, Galland

Etaient représentés : M. Biscaye par M. Matras
M. Pouget par M. Lanussé
M. Guy Menant par Dr Gachet
M. Etcheber par M. le Maire
M. Lanoue par Me Brenusseau
M. Bouchet par M. Bujard

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Vu la circulaire de M. le Préfet de la Charente-Maritime en date du
10 Novembre 1960

désigne

1/ M. Brenusseau comme délégué du Conseil Municipal à la Commission Administra-
tive chargée de dresser le tableau d'additions ou de retranchements à la
liste électorale.

2/ MM. Rochedereux et Guillaud, comme délégués à la Commission chargée de juger
les réclamations.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

ROCHEFORT-s-MER, le 30 NOV 1960
Le Sous-Préfet,

I. Voichel



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

